# Règlement Concours des Illuminations de Noël 2023

## **Article 1 : Description du concours**

Le concours des illuminations et des décorations de Noël encourage et récompense les actions menées par les habitants en faveur de l'animation et de l'embellissement de la Ville et des habitations pendant les fêtes de fin d'année. Acteurs de notre Ville, vous contribuez à faire vivre l'esprit des fêtes

#### Article 2 : Qui participe et comment ?

Le concours des illuminations et des décorations de Noël est ouvert aux habitants de la commune de Mazingarbe, sauf aux membres du jury et élus du conseil municipal.

La fiche d'inscription est retourner soit à l'accueil de la maire, soit à télécharger sur le site de la Ville ville-mazingarbe.fr, soit par mail à spmazingarbe@gmail.com

Participation et inscription gratuite jusqu'au 5/12/2023

# **Article 3 : Illuminations**

Les décorations devront être visibles de la rue et impérativement posées et installées dans le domaine privé et ne devront pas empiéter sur la voie publique.

Les illuminations devront être visibles lors du passage qui aura lieu entre le 11/12/2023 et le 30/12/2023; de 17h à 21h.

# Article 4: passage du jury

Ce concours est organisé par la municipalité avec la participation du Conseil municipal des jeunes.

Les décorations seront évaluées lors du passage du jury composé des enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Des photos seront prises lors de leur passage.

#### Article 5 : Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos de leurs décorations et illuminations soient utilisées dans les supports de communication de la ville.

#### <u>Article 6 : Acceptation du règlement</u>

L'inscription au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions prises par le Jury.

## **Article 7 : Résultats et prix**

Les résultats seront annoncés janvier 2024 lors de la remise des prix. Les participants seront informés nominativement par courrier.

#### Article 8

La municipalité se réserve le droit d'annuler le présent concours en cas d'un faible nombre de participants sans aucune compensation.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Mazingarbe, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des événements et manifestations. La base légale de ce traitement est le consentement. Vos données sont conservées pendant toute la durée légale, sauf indication contraire de votre part, sont destinées au service communication et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime, retirer votre consentement en contactant la mairie au 03 21 72 78 00 ou par mail : DPO@ville-mazingarbe.fr

Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Chil à l'adresse https://www.cnil.fr/plaintes.

\_\_\_\_\_

# Bulletin d'inscription à retourner en mairie ou par mail spmazingarbe@gmail.com avant le 5/12/2023

Nom:	
<u>Prénom :</u>	
Adresse:	
62670 Mazingarbe	

**Email:** 

Tél.:

Souhaite m'inscrire pour le concours des Illuminations de Noël 2023.

**Date** Signature